

Lien social et insécurité : (de quoi) faut-il avoir peur ?

Laurent MUCCHIELLI

Sociologue et historien,
Chercheur au CNRS,
Enseignant à l'université
Versailles/Saint-
Quentin en Yvelines,
Directeur du Centre de
Recherches
Sociologiques sur le
Droit et les Institutions
Pénales (CESDIP).



L'« insécurité » occupe une place centrale dans la société française, à la fois comme peur, comme plainte, comme sujet de débat et comme objet de mobilisation des pouvoirs publics. Dans un contexte de désenchantement du monde et de perte de crédibilité des élites, l'avenir est devenu incertain. Si l'on y ajoute la précarité d'une frange grandissante de la population, le développement d'un processus de « ghettoïsation » – processus contraint et subi dans les quartiers populaires, processus visant à la recherche d'un entre-soi protecteur dans les zones péri-urbaines ou sélectif dans les quartiers huppés des centres-villes – et l'affaiblissement de nombreuses formes de solidarités, l'avenir est aussi devenu inquiétant. Dès lors, le sensationnalisme médiatique et la démagogie d'une bonne partie de la classe politique aidant, il n'est guère surprenant qu'une partie de la population exprime fortement un sentiment d'insécurité et que quelques actes de violence spectaculaire (tel crime particulièrement sordide) ne reçoivent d'autre signification que celle d'une menace de destruction imputable à la « barbarie », à la folie ou à la méchanceté foncière de leurs auteurs.

Que savons-nous de la nature, de l'intensité et de l'évolution de cette « violence », à la lumière des évolutions qui travaillent réellement la société française ? Contrairement aux stéréotypes ambiants, les violences physiques ne constituent pas le cœur de la délinquance et des risques de victimation qu'elle entraîne pour nos concitoyens. Par exemple, dans une enquête réalisée sur la région Ile-de-France en 2001, avec un échantillon représentatif de 10 500 personnes, près d'un quart des ménages déclarent avoir subi au cours des trois années précédentes un vol ou un cambriolage, tandis que moins de 0,5 % des personnes déclarent avoir subi une agression ayant entraîné un dommage corporel¹. Qui plus est, près de la

moitié des agressions déclarées sont liées en réalité au vol ou à sa tentative. C'est donc là qu'est le cœur de la délinquance. Avec ou sans violence, le principal risque dans notre société est de se faire voler des biens, dans son commerce, chez soi ou dans l'espace public : voiture, scooter, argent, téléphones portables, lecteurs de CD, bagages, ordinateurs, jeux vidéos, etc. Et c'est aussi là que réside la principale évolution des cinquante dernières années.

L'essor de la société de consommation s'est accompagné du développement d'une délinquance d'appropriation qui constitue une sorte de redistribution violente opérée généralement par ceux qui sont, sinon totalement exclus, du moins aux marges de cette société, au détriment souvent des classes moyennes. Nous ne sommes certes pas la première société où sévissent des écarts entre les nantis et les démunis.

Mais la première différence avec les époques passées, c'est que les désirs de promotion sociale, les aspirations à la réussite ou les promesses de réalisation personnelle, sont aujourd'hui largement partagés, y compris par ceux qui n'auraient même pas songé y prétendre il y a encore quelques années. Lorsqu'une société exalte partout et de façon massive la possibilité de réussir par le mérite individuel à l'échelle d'une vie, il ne faut pas s'étonner que chacun veuille exister, paraître, posséder, jouir de la consommation comme les autres (et, pour certains, en faire aussi une activité de recel et revente).

La seconde différence est qu'une partie de ceux qui se tiennent aux échelons les plus bas de l'échelle sociale sont condamnés à y rester. Or, être pauvre ou connaître la précarité lorsque se dessine, individuellement et collectivement, la perspective d'une embellie future, est nettement plus supportable que vivre ces mêmes situations lorsque rien ne permet d'imaginer qu'il sera possible d'en sortir un jour. Ce qui

est le cas d'une partie notable de la population.

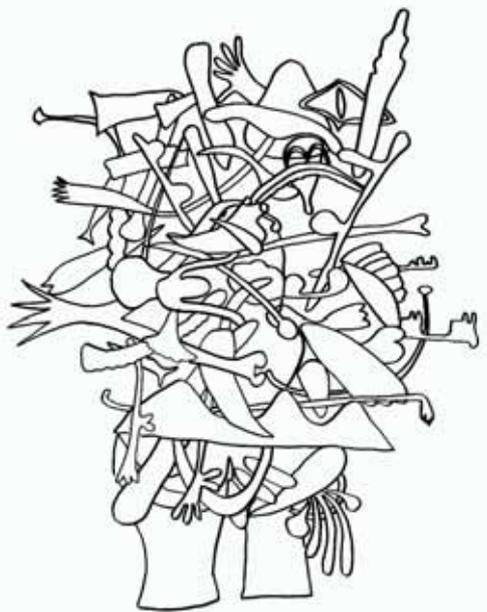
L'anonymat qui caractérise les relations entre le voleur et le volé facilite en outre grandement ces délinquances d'appropriation. En cause aussi la relative facilité avec laquelle il est possible de voler des biens qui se retrouvent sans la surveillance bienveillante de l'ancienne communauté de voisinage, qui pâtissent à la fois du désintérêt d'une police urbaine ayant depuis longtemps abandonné la surveillance préventive de proximité au profit de l'intervention réactive et de la disparition progressive des petits métiers de contrôle qui jadis quadrillaient une partie des lieux publics. Ceci a entraîné en retour le développement continu de la sécurité privée par des moyens humains (vigiles) et techniques (vidéosurveillance, portails de détection, puces électroniques, etc.). Cette évolution pose cependant un sérieux problème : est-il établi qu'il est préférable d'embaucher moins de surveillants dans les écoles, par exemple, pour mettre à leur place des caméras de vidéosurveillance ? Rien n'est moins sûr. Il est au contraire probable que ce mouvement accentue une certaine déshumanisation des rapports sociaux, dont se plaignent à juste titre nos concitoyens.

Venons-en maintenant au cœur de l'inquiétude contemporaine : la violence physique et son augmentation supposée faramineuse. La peur est telle que cette violence est de plus en plus conçue comme une sorte de menace anonyme prête à frapper au hasard des rues. Les médias ne cessent en effet de prétendre que « aujourd'hui, on tue pour rien », et les pouvoirs publics laissent accréditer l'expression consternante de « violence gratuite ». Autant dire que l'on refuse d'analyser les problèmes. Certaines enquêtes sociologiques invitent à un autre regard.

La première représentation qui ne résiste pas à l'analyse est celle

¹ Voir ces travaux sur www.cesdip.com

Lien social et insécurité : (de quoi) faut-il avoir peur ?



Bibliographie de l'auteur

- *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, Ed. La Découverte, 2002.
- « L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2004, 53, p. 101-134.
- « Les caractéristiques démographiques et sociales des meurtriers et de leurs victimes. Une enquête sur un département de la région parisienne dans les années 1990 », *Population*, 2004, 59 (2), p. 203-232.
- *Le scandale des « tournantes »*. Dériver médiatiques et contre-enquête sociologique, Paris, Ed. La Découverte, 2005.
- *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, Ed. La Découverte, 2006, avec V. Le Goaziou.

de la menace anonyme. A l'inverse des vols, et sauf dans les cas où elle est liée précisément au vol, la violence se déroule essentiellement dans le cadre de l'interconnaissance, elle est constituée par des délits et des crimes que l'on pourrait dire « de proximité ». Ainsi les crimes de sang mettent aux prises des auteurs et des victimes qui se connaissent dans plus de 85 % des cas. Dans un premier cercle, ce sont les conjoints, les amants et les maîtresses. Dans un deuxième cercle, l'on trouve la famille (infanticides, parricides, matricides, etc.). Dans un troisième intervient le voisinage. Le crime du rôdeur anonyme est ici l'exception qui confirme la règle. Le même constat vaut du reste dans les violences non mortelles où l'essentiel se joue d'une part dans la violence conjugale, d'autre part dans les bagarres entre jeunes. La règle vaut enfin également dans les affaires sexuelles où le poids de la famille est prépondérant.

Une deuxième représentation doit être battue en brèche, celle d'une croissance exponentielle de la violence physique, qu'elle soit accompagnée des discours décadentistes évoqués plus haut, ou bien de considérations d'apparence savante sur une violence prétendue inhérente à l'humanité et qui se libérerait à mesure que la moralité s'amoinerait.

Au regard des siècles passés où l'on se faisait souvent justice soi-même et où l'on était fréquemment armé, la criminalité de sang est aujourd'hui rarissime. S'agissant des violences non mortelles, les enquêtes de victimation sont trop récentes en France pour pouvoir tracer une évolution historique de longue ou même de moyenne durée. Par contre, sur les vingt dernières années, ces enquêtes indiquent que si l'ensemble des agressions déclarées par les victimes a effectivement augmenté, cette croissance d'une part est alimentée pour l'essentiel par la hausse des agressions verbales, d'autre part n'implique pas nécessairement un plus grand nombre de victimes mais plutôt une plus grande répétition des violences subies par les mêmes personnes. On retrouve sans doute ici les situations de huis clos familial et d'enfermement résidentiel (certains « quartiers sensibles »). Quant à cette hausse des violences verbales, il est difficile de savoir si elle tient à une modification des comportements ou à un déplacement des seuils de tolérance.

Cette dernière hypothèse trouve immédiatement un prolongement en matière de délinquance sexuelle. Ces formes de violence augmentent beaucoup dans les statistiques administratives (et concerne tous les âges). Cela signifie-t-il que les comportements sexuels se sont soudainement transformés dans la société française ? Ou bien cette augmentation des faits dénoncés aux autorités est-elle la conséquence d'une évolution de l'attitude des victimes et de leur entourage ? Il s'agit en effet d'un type d'agressions classiquement sous-déclarées et beaucoup d'indices vont dans le sens de l'hypothèse principale d'une évolution des plaintes. Depuis une vingtaine d'années, la loi pénale s'est beaucoup durcie, des associations d'aides aux victimes et des numéros d'appel gratuits ont été créés, des campagnes sont réalisées dans les écoles et dans les médias, l'ac-

cueil des victimes s'est amélioré dans les commissariats et les palais de justice, les professionnels de l'éducation nationale et du travail social sont de plus en plus sensibilisés, etc. La justice pénètre aujourd'hui dans des domaines de la vie sociale à la porte desquelles elle s'arrêtait jadis : le domicile familial, les écoles, les lieux d'encadrement de la jeunesse, publics et privés, laïques et religieux. En réalité, la société française est en train d'opérer une véritable révolution à l'échelle historique, dans le sens d'une reconnaissance symbolique et d'une meilleure prise en charge des violences faites aux femmes et aux enfants. Et si l'on ne peut que s'en féliciter sur le plan moral, il convient de demeurer très prudent quant à l'interprétation de l'augmentation des chiffres officiels.

Enfin, l'analyse sociologique permet de pointer un certain nombre de processus qui favorisent l'émergence et/ou l'enracinement de la violence dans les relations interpersonnelles. Mentionnons la problématique de la transmission intergénérationnelle de certains rapports à la violence, celle des carences affectives et des graves troubles familiaux ayant marqué l'enfance de certaines personnes (problématique très différente de celle de la famille monoparentale qui est abusivement dramatisée dans le débat public), celle – massive – de l'échec scolaire, celle du lieu de vie et enfin celle du contexte de chômage de masse qui pèse sur les familles et les jeunes tant matériellement que psychologiquement, provoquant une forte anxiété et un rapport négatif à l'avenir, handicapant gravement le travail de prévention et d'insertion auprès des jeunes. Quant aux styles de vie et mode d'interactions, soulignons le poids du huis clos familial ou conjugal, du style de vie juvénile nocturne (a fortiori lorsqu'il est associé à l'alcool et aux drogues) et du caractère presque ritualisé de certains rapports violents opposant les jeunes hommes et les policiers dans certains quartiers populaires. ■